

SCOT De Gascogne

De: SCoT de Gascogne <contact@scotdegascogne.com>
Envoyé: dimanche 25 septembre 2022 19:32
À: SCOT De Gascogne
Objet: Le SCoT et vous

Civilité	LE GUILLOU Bertrand
	Au Manistré
Code postal	32380
Ville	mAUROUX
Téléphone	0033 0608130413
E-mail	aot@wanadoo.fr
Message	<p>Une réunion publique, que nous avons demandée à la Mairie de Mauroux concernant la faisabilité financière d'une salle pluriculturelle et d'une carte communale, a eu lieu le 15 février 2022 à la salle des fêtes de Mauroux . Suite aux explications de Monsieur le Maire sur ces projets qui n'ont en rien convaincu de nombreux Maurouxiens, nous nous permettons de vous écrire pour mettre à votre connaissance certains points qui récapitulent les raisons de notre désaccord.</p> <p>1) Concernant le projet de salle polyculturelle</p> <p>Contrairement à ce que Monsieur le Maire nous certifie, son projet de construction de salle pluriculturelle n'était pas annoncée dans sa profession de foi pour les élections municipales de 2020. Il était écrit « Étude de faisabilité pour l'évolution de la salle des fêtes ». En aucun cas, il ne s'agissait d'une construction d'une nouvelle salle des fêtes, appelée dorénavant salle pluriculturelle.</p> <p>Des travaux de modernisation de la salle des fêtes actuelle (cuisine, agrandissement pour stockage, peintures, installation d'une climatisation réversible ...) étaient une bonne idée et nous l'avions compris comme telle. En revanche la construction d'une salle pluriculturelle à environ 1 million d'euros est purement disproportionnée et inutile.</p> <p>Président du comité des fêtes de Mauroux, sachez que je n'ai jamais été informé d'un tel projet. Aucune réunion d'information avec les présidents d'association du village, aucune réunion pour nous demander nos souhaits pour l'aménagement d'une salle. Rien.</p> <p>Au comité des fêtes, nous organisons 2 repas qui ont lieu dehors et qui réunissent une centaine de personnes. En cas de mauvais temps, nous pouvons manger à l'intérieur de la salle des fêtes et nous pouvons également mettre 50 personnes dehors, si besoin, sous des barnums adaptés qui nous appartiennent. Les 2 autres associations n'organisent pas plus de festivités.</p> <p>De plus, l'hiver nous organisons des soirées jeux qui rassemblent une quarantaine de personnes.</p> <p>Vous pouvez donc constater que notre salle des fêtes est largement dimensionnée à notre population de 150 personnes. Que ferions nous d'une salle de 400 m² avec un parking de 50 places de voitures ? Les objectifs du SCOT et depuis août 2021 du ZAN ne sont ils pas de limiter le développement foncier de 50 % d'ici la fin de la décennie ? Une salle des fêtes, au cœur d'un village, elle même</p>

ancienne école communale, source de vie, d'échanges et d'une valorisation du patrimoine existant n'est elle pas préférable à une salle pluriculturelle, disproportionnée aux abords du village ?...

Même si Monsieur le Maire affirme qu'il serait dommage de ne pas profiter de 600000 € de subventions, il semble oublier que l'argent public reste des impôts payés par les contribuables. Ils peuvent être employés à de multitudes choses utiles pour la collectivité et certainement pas pour un projet totalement inadapté et inutile à notre village.

2) Concernant la carte communale.

Le territoire du Scot de Gascogne s'articule autour de plusieurs axes dont la préservation du cadre de vie en garantissant la qualité de vie. Et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) veut interdire à terme la consommation d'espace.

Mauroux est un village qui a une démographie qui augmente. En effet, en 2019, la commune comptait 144 habitants, en augmentation de 4,35 % par rapport à 2013 (Gers : +0,58 %, France hors Mayotte : +2,17 %). Depuis 2019, le nombre d'habitants a encore augmenté. Donc Mauroux n'a pas a priori besoin du Scot pour préserver la vie de notre village. Mauroux est un village dynamique contrairement à d'autres villages qui voient leur nombre d'habitants baisser. Depuis ces 3 dernières années, des jeunes familles avec des enfants sont arrivées recherchant avant tout d'habiter dans un village préservé, au calme et à proximité des grands bourgs (St Clar, Lavit ...). De nombreux terrains sont à vendre dans les villages voisins (Avezan, Saint Clar, Marsac, Miradoux ...) et ne trouvent pas d'acquéreurs. Monsieur le Maire propose un lotissement pouvant accueillir 16 familles. Nous sommes convaincus que ces terrains resteront vacants et la commune de Mauroux aura alors dépensé beaucoup d'argent pour la viabilisation de l'ensemble de ses terrains sans acquéreur.

Le projet du Territoire Scot de Gascogne s'articule autour de plusieurs axes :

- « Prendre en compte le vieillissement de la population ». Le village de Mauroux à l'instar de certains autres villages des environs a une population qui rajeunit avec l'arrivée de nouveaux habitants jeunes ayant des enfants.

- « Favoriser la mixité fonctionnelle ». L'ancien presbytère a été aménagé en 2 appartements type logements sociaux.

- « Mettre en valeur les caractéristiques du paysage (éventail gascon, vallées dissymétriques, maillages bocagers, bois, villages perchés, richesse du patrimoine bâti, réseau hydrographique,...et Préserver la ressource en eau ». Mauroux dispose actuellement de maisons à vendre. Chaque année des maisons sont vendues à Mauroux et des nouveaux propriétaires arrivent. En 2022, il existe 2 maisons à vendre à Saint Martin, 2 maisons à vendre à Mauroux et 2 autres susceptibles de l'être. En 2021, 3 maisons à Mauroux ont été vendues. Pour info, depuis 2017, il y a eu 18 ventes de biens. Il reste aujourd'hui des possibilités d'acquisition. Les acquéreurs recherchant évidemment exclusivement des biens en pierre.

- « Traiter la vacance des logements ». Le potentiel de réinvestissement urbain doit être valorisé, notamment du fait de l'importance du parc de logements vacants sur le territoire. L'objectif est de pouvoir trouver les moyens de réinvestir ces logements vides. Le village de Mauroux dispose de maisons à vendre ainsi que de maisons vides, non habitées, qui pourraient être mises en vente avec l'accord des propriétaires ne venant plus. De plus, des dents creuses existent qui pourraient, grâce à des travaux de reconstruction, renaître.

Pour toutes ces raisons, Mesdames, Messieurs, nous sollicitons toute votre prudence sur la validation de ces projets. Sachez qu'un bon nombre de propriétaires et d'habitants de Mauroux sont inquiets et

contre. C'est pourquoi nous avons proposé lors de la réunion d'information un référendum à l'échelle communale avec des questions simples : Pour ou contre le Lotissement, Pour une contre une salle multiculturelle. Mais cette proposition a été refusée par Monsieur le Maire. Nous restons convaincus que de tels projets doivent être approuvés par la majorité des habitants et des propriétaires de Mauroux et qu'ils ne doivent certainement pas être le résultat d'une décision totalement personnelle de la part de son Maire.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions, Mesdames, Messieurs à l'assurance de l'expression de nos salutations distinguées.

Pascale & Bertrand LE GUILLOU